

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le dix février à dix heures, le Bureau du Syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de M. Damien GRASSET.

Présents : Mme Anne AUBIN-SICARD, MM. Stéphane BOUILLAUD, Pierre CAREIL, Frédéric FOUQUET, Lionel GAZEAU, Damien GRASSET, Patrice PAGEAUD, Guy PLISSONNEAU, Yannick SOULARD

Excusés : MM. Yoann GRALL, Christophe HOGARD, Noël VERDON

Date de convocation : 29 janvier 2026

Membres en exercice : 12

Présents : 9

Votants : 9

Marché 2025-M477 « Travaux d'extension du siège social de Trivalis »

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le code de la commande publique issu de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire

Vu la délibération D035-COS250325 du 25 mars 2025 portant délégation d'attributions du comité syndical au bureau,

Vu la délibération D169-COS171224 du 17 décembre 2024 portant délégation d'attributions du comité syndical au Président,

Monsieur le Président informe les membres du Bureau que Trivalis a lancé un marché de travaux, passé selon la procédure adaptée, pour l'extension du siège social de Trivalis.

Monsieur le Président indique que le marché est décomposé en dix lots définis comme suit :

- Lot n° 01 : Terrassements – Gros œuvre
- Lot n° 02 : Charpente bois – Ossature bois – Bardage
- Lot n° 03 : Étanchéité
- Lot n° 04 : Menuiseries extérieures aluminium – Métallerie
- Lot n° 05 : Menuiseries intérieures bois
- Lot n° 06 : Cloisons sèches – Plafonds
- Lot n° 07 : Revêtements de sols
- Lot n° 08 : Peinture – Nettoyage de mise en service
- Lot n° 09 : Plomberie – Sanitaires – Chauffage – Rafraîchissement – Ventilation
- Lot n° 10 : Électricité

A la date limite de remise des offres fixée au 22 janvier 2026 à 12h00, les entreprises suivantes ont déposé une offre :

N° et intitulé du lot	N° d'ordre au registre des dépôts	Désignation des soumissionnaires
Lot n° 01 : Terrassements – Gros œuvre	27	BGCV
	28	ENTREPRISES TRINEAU
	33	MC BAT
	35	EDYNEO OLIVEAU MACONNERIE
	36	MACONNERIE PAJOT
	38	SARL BERNARD PAILLAT
	44	LAURENT ELIE
Lot n° 02 : Charpente bois – Ossature bois – Bardage	04	CHARRIER SAS
	11	SARL AMBOINE – Offre de base
	11	SARL AMBOINE – Offre variante
	17	PADIOU

D010-BUR100226

	19	SCOP GUERIN BREMAUD
	32	MENUISERIE CLOISONS PARQUET
	39	CBL CHARPENTE
	46	VERON DIET
Lot n° 03 : Étanchéité	08	SAS OUEST ETANCHE
	41	VENDEE ETANCHEITE
	52	BATITECH
Lot n° 04 : Menuiseries extérieures aluminium – Métallerie	03	HADES DISTRIBUTION
	19	SCOP GUERIN BREMAUD
	25	GILBERT METALLERIE
Lot n° 05 : Menuiseries intérieures bois	13	ATELIER DU BOCAGE
	15	SARL TERRIEN
	32	MENUISERIE CLOISONS PARQUET
	40	HERMOUET DOMINIQUE & BENOIT
	45	SARL GABORIEAU MICHEL
Lot n° 06 : Cloisons sèches - Plafonds	10	FRADIN
	14	TEXIER
	18	SARL BROSSET
	30	ISOLYA
	37	GUIGNE
Lot n° 07 : Revêtements de sols	07	CCV
	16	BABU WILLY
	20	SARL BARBEAU
	24	AUGEREAU CARRELAGES
Lot n° 08 : Peinture – Nettoyage de mise en service	01	OKTANE
	06	SPIDE CHAUVEAU
	12	JEAN-YVES FAVREAU
	22	ADC PEINTURE
	26	BG PEINTURE
	47	SARL MARTINEAU
	49	SARL GAUVRIT JEAN-LUC
Lot n° 09 : Plomberie – Sanitaires – Chauffage – Rafraîchissement - Ventilation	21	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES
	29	D V B
	34	PLOMBEO
	42	TURQUAND
	48	VFE
	50	SNCV OUEST
	51	BOISARD
Lot n° 10 : Electricité	05	LUMELEC OCEAN
	23	ALLEZ & CIE

D010-BUR100226

	29	D V B
	31	SNGE OUEST
	42	TURQUAND
	43	SARL MOINARD
	48	VFE

Monsieur le Président précise que la vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles des candidats a été effectuée conformément aux dispositions des articles R.2144-2 et R.2144-3 du CCP.

Monsieur le Président indique dans un second temps, que la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 10 février 2026, a émis un avis sur l'attribution des marchés après analyse des offres en application des critères de jugement des offres annoncés au règlement de la consultation :

N° et intitulé du lot	N° d'ordre au registre des dépôts	Désignation des soumissionnaires	Classement
Lot n° 01 : Terrassements – Gros œuvre	27	BGCV	5
	28	ENTREPRISES TRAINEAU	2
	33	MC BAT	3
	35	EDYNEO OLIVEAU MACONNERIE	1
	36	MACONNERIE PAJOT	7
	38	SARL BERNARD PAILLAT	4
	44	LAURENT ELIE	6
Lot n° 02 : Charpente bois – Ossature bois – Bardage	04	CHARRIER SAS	1
	11	SARL AMBOINE – Offre de base	7
	11	SARL AMBOINE – Offre variante	6
	17	PADIOU	8
	19	SCOP GUERIN BREMAUD	4
	32	MENUISERIE CLOISONS PARQUET	5
	39	CBL CHARPENTE	3
	46	VERON DIET	2
Lot n° 03 : Étanchéité	08	SAS OUEST ETANCHE	1
	41	VENDEE ETANCHEITE	2
	52	BATITECH	3
Lot n° 04 : Menuiseries extérieures aluminium – Métallerie	03	HADES DISTRIBUTION	3
	19	SCOP GUERIN BREMAUD	1
	25	GILBERT METALLERIE	2
Lot n° 05 : Menuiseries intérieures bois	13	ATELIER DU BOCAGE	1
	15	SARL TERRIEN	3
	32	MENUISERIE CLOISONS PARQUET	2
	40	HERMOUET DOMINIQUE & BENOIT	4
	45	SARL GABORIEAU MICHEL	5
Lot n° 06 : Cloisons sèches - Plafonds	10	FRADIN	4
	14	TEXIER	5

D010-BUR100226

	18	SARL BROSSET	2
	30	ISOLYA	1
	37	GUIGNE	3
Lot n° 07 : Revêtements de sols	07	CCV	4
	16	BABU WILLY	2
	20	SARL BARBEAU	1
	24	AUGEREAU CARRELAGES	3
Lot n° 08 : Peinture – Nettoyage de mise en service	01	OKTANE	6
	06	SPIDE CHAUVEAU	3
	12	JEAN-YVES FAVREAU	7
	22	ADC PEINTURE	2
	26	BG PEINTURE	5
	47	SARL MARTINEAU	1
	49	SARL GAUVRIT JEAN-LUC	4
Lot n° 09 : Plomberie – Sanitaires – Chauffage – Rafraîchissement - Ventilation	21	EIFPAGE ENERGIE SYSTEMES	7
	29	D V B	4
	34	PLOMBEO	5
	42	TURQUAND	3
	48	VFE	2
	50	SNCV OUEST	1
	51	BOISARD	6
Lot n° 10 : Electricité	05	LUMELEC OCEAN	5
	23	ALLEZ & CIE	4
	29	D V B	6
	31	SNGE OUEST	1
	42	TURQUAND	3
	43	SARL MOINARD	7
	48	VFE	2

Considérant l'avis simple de la commission d'appel d'offres sur le classement des offres et l'attribution des marchés,

Considérant que les candidats remplissent les conditions de participation,

Sur proposition de Monsieur le Président, le bureau est invité à délibérer pour :

Admettre les candidatures déposées dans le cadre de la présente consultation,

Approuver le classement des offres proposé par la commission d'appel d'offres pour chacun des lots,

Attribuer chaque marché à l'entreprise classée en première position et présentant l'offre économiquement la plus avantageuse :

N° et intitulé du lot	N° d'ordre au registre des dépôts	Désignation des titulaires	Montants contractuels
Lot n° 01 : Terrassements – Gros œuvre	35	EDYNEO OLIVEAU MACONNERIE	34 946,64 € HT
Lot n° 02 : Charpente bois – Ossature bois – Bardage	04	CHARRIER SAS	77 500,00 € HT
Lot n° 03 : Étanchéité	08	SAS OUEST ETANCHE	13 129,69 € HT
Lot n° 04 : Menuiseries extérieures aluminium – Métallerie	19	SCOP GUERIN BREMAUD	60 526,95 € HT
Lot n° 05 : Menuiseries intérieures bois	13	ATELIER DU BOCAGE	23 266,50 € HT
Lot n° 06 : Cloisons sèches - Plafonds	30	ISOLYA	16 906,06 € HT
Lot n° 07 : Revêtements de sols	20	SARL BARBEAU	9 697,23 € HT
Lot n° 08 : Peinture – Nettoyage de mise en service	47	SARL MARTINEAU	6 899,48 € HT
Lot n° 09 : Plomberie – Sanitaires – Chauffage – Rafraîchissement - Ventilation	50	SNCV OUEST	32 900,00 € HT
Lot n° 10 : Electricité	31	SNGE OUEST	15 500,00 € HT

Charger le Président d'exécuter cette décision et notamment de signer et notifier à chacun des attributaires, les pièces constitutives du marché, ainsi que tout autre document d'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le bureau, à l'unanimité :

Admet les candidatures déposées dans le cadre de la présente consultation,

Approuve le classement des offres proposé par la commission d'appel d'offres pour chacun des lots,

Attribue chaque marché à l'entreprise classée en première position et présentant l'offre économiquement la plus avantageuse comme indiqué ci-dessus,

Charge le Président d'exécuter cette décision et notamment de signer et notifier à chacun des attributaires, les pièces constitutives du marché, ainsi que tout autre document d'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à La Roche-sur-Yon, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
 Pour extrait conforme,

Le Président,

Le Secrétaire de séance

Damien GRASSET

Guy PLISSONNEAU

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes, 6 Allée de l'Île Gloriette, 44041 NANTES cedex 01, dans un délai de deux mois à partir de la date de la première mesure de publicité (affichage et/ou transmission au contrôle de légalité).